



# Wébinaire

## Informations des appels à projets multinationaux en biologie-Santé

2 décembre 2019

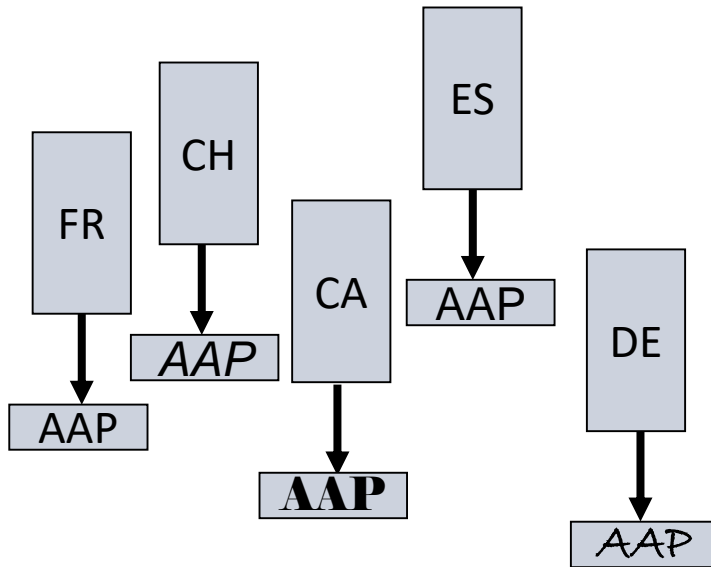


# INTRODUCTION

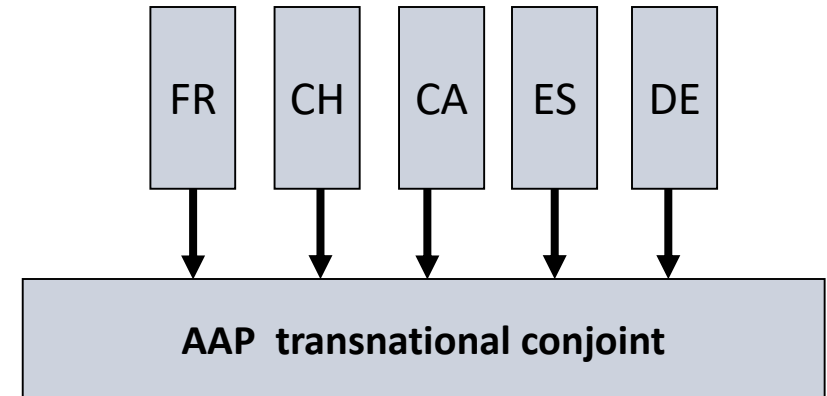
# Instruments de la CE pour les partenariats public-public

Mieux utiliser les ressources R&D européennes et résoudre des défis communs de manière plus efficace

Programmes nationaux de financement de la recherche



ERA-NET, EJP ou JPIs



## Financement

- La CE prend en charge les coûts de coordination entre les agences de financement par le biais du programme ERA-NET.
- Chaque partenaire de l'ERA-NET finance la recherche menée dans son propre pays pour les projets de recherche sélectionnés

# Pourquoi multinational plutôt que national ?

- 1) Communauté française de petite taille, et/ou peu structurée  
Ex: biologie synthétique, nanomédecine
- 2) Accès à des ressources insuffisamment disponibles en France  
Ex: Cohortes
- 3) Problème de santé publique dépassant le cadre français  
Ex: maladies infectieuses émergentes, alerte épidémique en Europe
- 4) Accélération technologique, harmonisation  
Ex: cartographie de l'épigénome
- 5) Effet levier du financement conjoint d'une thématique par plusieurs agences
- 6) Préparer la communauté française au PCRD/H2020

# Différents Instruments

## ERA-NET Cofund

- Partenaires: des organisations de financements ou organisations de recherche (minoritaires)
- Jusqu'à 33% de remboursement de la CE sur le premier AAP
- Financement du coût de management pour des activités supplémentaires (AAPs..)
- 5 ans
- H2020: 2014 à 2017: 62 ERA-NET cofund, budget de 495 M€ dont 47,4 M€ en santé

## EJP Cofund

- Partenaires: organisations de financements ou organisations de recherche.
- Jusqu'à 70% de remboursement de la CE sur deux AAPs
- Activités plus larges et diversifiées que celles de l'ERA-NET cofund
- Plan de travail annuel
- 5 ans
- Ex: EJP concert, HBM4EU, EJP one Health, EJP on Rare Diseases

## JPI

- Partenaires: Etats membres (EM)
- Possibilités de soutien par la CE: CSA, ERA-NET Cofund
- 10 JPIs sur des grands défis sociétaux: Ex: JPIAMR, JPI HDHL, JPND,
- Processus structuré et stratégique dans lequel les EM ont une vision commune et adoptent des agendas stratégiques de recherche (SRA)
- Pas de limites de durée de vie, décisions des EM

- Les appels ERA-NET, JPI et autres collaborations internationales ont vocation aussi à **préparer la communauté française au PCRD/H2020 et ne doivent pas se substituer ou concurrencer les appels du PCRD**
- Les consortia confirmés sont **encouragés** à déposer aux AAP H2020 et prochainement à Horizon Europe

JPI Anti-Microbial Resistance  
ERA-NET of JPI AMR  
ERA-NET on infectious animal diseases

**JPI HealthyDietHealthyLife**  
ERA-NET of JPI-HDHL on biomarkers  
ERA-NET of JPI-HDHL on Intestinal microbiomics  
Joint Programming Neurodegenerative Diseases  
ERA-NET of JPND  
Network of Centers of Excellence in Neurosciences  
ERA-NET cofund NEURON on Diseases related to Neurosciences  
The Flagship ERA-NET  
Computational Neurosciences

ERA-NET cofund on Rare Diseases

ERA-NET cofund on Cardiovascular Diseases

ERA-NET cofund on System Medicine  
ERA-Net Cofund in Personalised Medicine (201-)  
CSA in Personalised Medicine  
Consortia in Personalised Medicine

ERA-NET on NanoMedicine

JPI AMR  
JPI-EC-AMR  
ICRAD

**JPI HDHL**  
ERA-HDHL  
HDHL INTIMIC  
JPI-JPND  
JPI-JPcofuND  
IC CoEN

ERANET Neuron  
ERANET Flag-ERA  
IC CRCNS

E-Rare

ERA-CVD

ERACoSysMed  
ERA Per Med  
IC PerMed  
IC PerMed Consortia

EuroNanoMedIII

**Infectious diseases and Antimicrobial resistance**

**Nutrition**

**Neurosciences**

**Rare diseases**

**Cardiovascular diseases**

**Personalised Medicine**

**NanoMedicine**



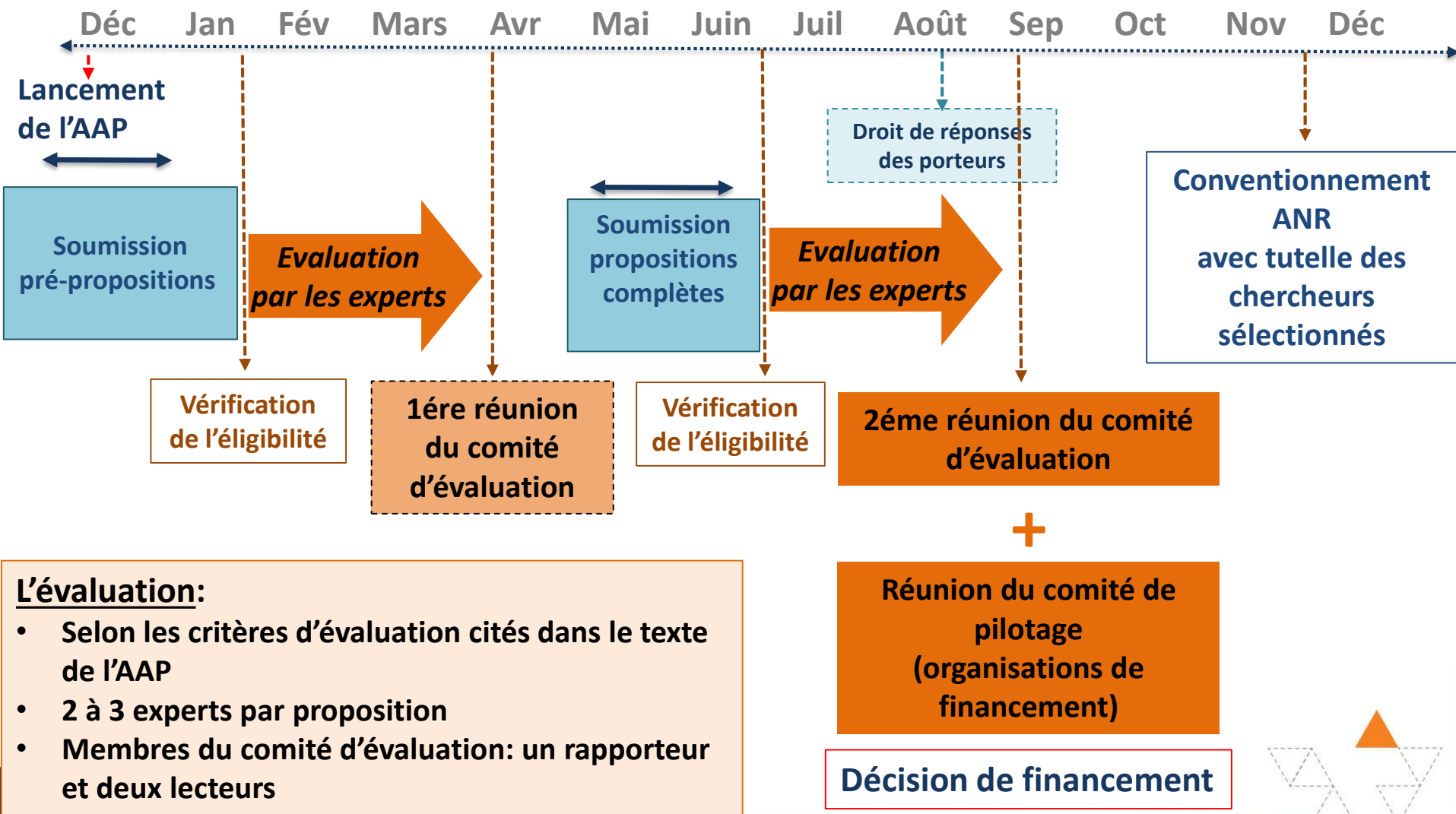
# Aspects pratiques et administratifs des AAPs transnationaux



## Tous les AAP ne sont pas identiques et diffèrent au niveau:

- du processus de montage d'un AAP conjoint implique plusieurs composantes:
  - Besoins de la communauté
  - Stratégies nationales
  - Contraintes administratives, temporelles, etc.
- du processus d'évaluation est décidé conjointement par les agences et en fonction des besoins:
  - Une ou deux étapes
  - Droit à la réponse de réfutation
- **des critères d'éligibilité d'un porteur sont NATIONAUX:**
  - chaque participant doit se renseigner auprès de son agence nationale de financement
  - Le coordinateur doit s'assurer que l'ensemble des partenaires dans le projet sont éligibles

# Soumission & évaluation (exemple)



## Quand contacter le secrétariat de l'AAP (la localisation du secrétariat peut être variable):

- Questions sur les contours de l'AAP
- Questions sur le partenariat/montage du consortium
- Questions générales sur le texte de l'AAP ou guidelines
- Problèmes de soumissions/avec le dossier

## Quand contacter le représentant de l'ANR:

- Questions sur l'éligibilité nationale
- Questions sur le budget national
- Une fois le projet sélectionné pour le financement:  
Questions sur les modalités du contrat/convention

[ACTEURS DE PROJETS DE RECHERCHE](#)

[INSTITUTIONS PUBLIQUES OU PRIVÉES](#)

[JOURNALISTES](#)

[— Déposer un projet](#)

[L'ANR et la recherche](#)

[Appels à projets](#)

[Projets financés et impact](#)

[Investissements d'avenir](#)

[Actualités](#)



Découvrez l'offre de financement de l'ANR

## Appels à projets

[AAPG 2020](#)

[AAPG 2019](#)

[Les appels ouverts](#)

[Règlement financier](#)

[Résultats de l'AAPG](#)

[Rechercher un ancien appel à projets](#)

## Les appels ouverts

euronanomed



1 résultat ont été trouvés pour la recherche de « **euronanomed** ».

Afficher les résultats 1 à 1 de 1.

Résultats par page

10 ▼ ⚙

Appel à projets spécifique

14 novembre 2019 – 10 juin 2020 /

Pertinence : 100%

### Appel à Projets Transnational sur la nanomédecine dans le cadre de l'ERA-NET EuroNanoMed III – Edition 2020

disponibles sur cette page ou sur le site [www.euronanomed.net](http://www.euronanomed.net) Le dossier scientifique complété doit [...] être soumis électroniquement sur <http://www.euronanomed.net> Aucune proposition ne sera recevable

Tri

Trier par

Pertinence

Titre

Date

Affiner la recherche

Période de publication

du

MM

AAAA

au

MM

AAAA

→ Appliquer

**Appel à Projets Transnational sur la nanomédecine dans le cadre de l'ERA-NET EuroNanoMed III - Édition 2020**

## « Call Text » / « Guidelines »



### Documents ^

- ↓ Texte de l'appel à projets (V2 26-11-2019)
- ↓ Annexe pour les participants français
- ↓ Guide
- ↓ Formulaire de pré-proposition
- ↗ Site de soumission

Ouvert

Clos

Ouverture :  
14/11/2019 à 15h00 CET

Limite de soumission des dossiers :  
10/06/2020 à 17h00 CEST

Clôture de la soumission des pré-propositions :  
21/01/2020 à 17h00 CET

© 2019 EuroNanoMed3. Tous droits réservés. Ce document est distribué sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

L'objectif de cet appel à projets est d'identifier et de soutenir des projets de recherche transnationaux impliquant des chercheurs de plusieurs pays de la communauté et visant tout ou partie des thématiques de recherche des consortiums transnationaux des programmes de recherche publics et privés (universitaires, public-privé, et autres de toutes tailles). Cet appel à projets est ouvert 70 pays : Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, France, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède et Turquie.

Les projets peuvent porter sur un ou plusieurs des domaines de recherche suivants :

- La médecine régénérative
- La nanomédecine
- Les systèmes de délivrance ciblée

Pour les projets, le volume de travail technologique (TET) dans un volume, mais aussi financièrement (C) limité, selon 2 et 3 (voir que pour des volumes de recherche dans les communautés en ligne). Les projets doivent proposer une stratégie financière de 2 TET pendant toute leur durée d'exécution. L'engagement total doit être supérieur selon le volume des TET envisagés.

Les propositions doivent être soumises en français et doivent être accompagnées de la version anglaise de la proposition transnationale.

#### Composition des consortiums

Les consortiums participants aux projets doivent être un appel à projets composé d'au moins deux pays de la communauté, mais pas plus de dix consortiums nationaux.

- Deuxième université
- Deuxième organisme
- Deuxième institution (CNRS, INSERM ou autres organismes)

Seuls les projets transnationaux seront financés. Les consortiums composés d'un seul pays de la communauté ne sont pas éligibles pour les opérations de financement participatif à l'ANR et au maximum de 2 partenaires éligibles. Par ailleurs, les partenaires éligibles doivent proposer d'au moins 2 pays éligibles. Le consortium de projet doit être éligible au financement par l'un des organismes de financement participant à l'appel à projets. Des plans de 2 partenaires éligibles pour un même pays ne seront acceptés.

Des partenaires non éligibles pour un financement (partenaires provenant de pays dont aucun organisme de financement participant à l'ANR ou à l'ERA-NET n'est membre) peuvent participer volontairement à un consortium, mais ils ne sont pas éligibles de sélectionner leur propre financement.

Le nombre maximal de participants dans un consortium pour un consortium est augmenté de 1 à 7 (à partir de 2019) pour les projets de recherche, la médecine régénérative et la nanomédecine impliquant des partenaires de pays non participants dans l'appel à projets publics de Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, France, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède et Turquie.

Le financement sera attribué pour une durée de trois ans maximum. L'ANR finance exclusivement les partenaires français des projets sélectionnés.

#### Documents

- ↓ Texte de l'appel à projets (V2 26-11-2019)
- ↓ Annexe pour les participants français
- ↓ Guide
- ↓ Formulaire de pré-proposition
- ↗ Site de soumission

Version du 20/10/19 : Mise à jour du budget pour l'axe 3.



Informations générales



Documents ^

- ↓ Texte de l'appel à projets (V2 26-11-2019)
- ↓ **Annexe pour les participants français**
- ↓ Guide
- ↓ Formulaire de pré-proposition
- ↗ Site de soumission

## MODALITES DE PARTICIPATION POUR LES PARTENAIRES SOLLICITANT UNE AIDE DE L'ANR

IMPORTANT :

1. Le présent document énonce les modalités de participation des partenaires sollicitant une aide de l'ANR dans le cadre de l'appel à projets EuroNanoMedIII (EuroNanoMed III JTC 2020).
2. Les modalités de participation et recommandations importantes présentées dans ce document s'ajoutent aux dispositions figurant dans le texte de l'appel :  
[Lien internet texte AAP international](#)
3. Il est nécessaire de lire attentivement le texte de l'appel à projets, l'ensemble du présent document ainsi que le règlement relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR (<https://anr.fr/RF>) avant de déposer une proposition de projet de recherche.



# Critères d'éligibilité ANR

## (propositions)

- La proposition de projet sera déclarée **inéligible** si non-conforme avec les critères suivants:
  - Une proposition de projet ne peut être semblable en tout ou partie à une autre proposition soumise à un appel en cours d'évaluation à l'ANR (tous appels à projets confondus, toutes étapes d'évaluation confondues)
  - Ou ayant déjà donné lieu à un financement par l'ANR.  
Toutes les propositions semblables sont inéligibles
  
- Cette règle ne s'applique pas dans tous les AAPs présentés aujourd'hui:
  - Une chercheuse ou un chercheur ne peut soumettre qu'un seul projet en tant que coordinatrice/coordonateur
  - Une chercheuse ou un chercheur ne peut être impliqué(e) dans plus de 3 projets soumis à l'ANR



- Financement minimum et maximum
  - Minimum: 15 000 €
  - Maximum selon les règles de l'AAP
  - Encouragement de la participation de coordinateur FR avec une possibilité de demande d'un budget plus élevé (cf. régulations nationales de l'AAP)
- Prévoir d'indiquer sa propre contribution:
  - Salaires du personnel permanent pour l'académique

[ACTEURS DE PROJETS DE RECHERCHE](#)

[INSTITUTIONS PUBLIQUES OU PRIVÉES](#)

[JOURNALISTES](#)

[— Déposer un projet](#)

[L'ANR et la recherche](#)

[Appels à projets](#)

[Projets financés et impact](#)

[Investissements d'avenir](#)

[Actualités](#)

## Appels à projets

[AAPG 2020](#)

[Règlement financier](#)

[AAPG 2019](#)

[Résultats de l'AAPG](#)

[Les appels ouverts](#)

[Rechercher un ancien appel à projets](#)

## Règlement financier

Le règlement financier de l'Agence nationale de la recherche définit les modalités d'allocation des Aides dans le cadre des Objets de recherche, développement et innovation que l'Agence soutient à partir des appels lancés à son budget propre, hors Programme Investissements d'avenir.

Engagé dans une démarche d'optimisation continue de ses processus, l'ANR a intégré une réforme de son règlement financier en 2016 et en 2022 à l'issue de concertations régulières avec ses communautés cibles. Ces démarches d'optimisation et de simplification ont et doivent continuer à bénéficier aux chercheurs au sein administratif et financier de leurs projets. Elles s'inscrivent dans le cadre du Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2019-2025 de l'Agence, et du plan stratégique de simplification de Développement supérieur et de la recherche.

↓ [Télécharger le règlement relatif aux modalités d'allocation des aides de l'ANR](#)

→ [Consulter les adresses utiles](#)

Les modalités particulières de la recherche administrative sont disponibles auprès de la Direction du financement et de l'encadrement de l'ANR (DFE).

### Des outils complémentaires pour faciliter la compréhension du règlement

Dans un objectif d'efficacité et d'accompagnement au mieux des communautés de recherche, l'ANR propose des outils dédiés destinés à faciliter la compréhension du règlement financier.

Découvrez les fiches pratiques :

- Fiche n°1 "Modalités de participation des entreprises aux projets"
  - Simulation de l'état de santé financière de l'entreprise (format Excel)
- Fiche n°2 "Les partenaires d'un projet de recherche"
- Fiche n°3 "Les coûts admissibles (dépenses éligibles)"
- Fiche n°4 "Les accords de consortium"
- Fiche n°5 "Les modalités de projets"
- Fiche n°6 "Livrables et versements - bénéficiaires à coût marginal"
- Fiche n°6 bis "Livrables et versements - bénéficiaires à coût complet"

→ [Consulter la Foire Aux Questions \(FAQ\) dédiée](#)

- › Fiche n°1 "Modalités de participation des entreprises aux projets"
  - Simulation de l'état de santé financière de l'entreprise (format Excel)
- › Fiche n°2 "Les partenaires d'un projet de recherche"
- › Fiche n°3 "Les coûts admissibles (dépenses éligibles)"
- › Fiche n°4 "Les accords de consortium"
- › Fiche n°5 "Les modifications de projets"
- › Fiche n°6 "Livrables et versements - bénéficiaires à coût marginal"
- › Fiche n°6 bis "Livrables et versements - bénéficiaires à coût complet"

→ [Consulter la Foire Aux Questions \(FAQ\) dédiée](#)



### APPLICATION DU PROTOCOLE DE MADRYA

En tant que Financier de la recherche l'ANR s'engage à veiller au respect des modalités d'application du Protocole de Madrya sur l'accès aux données génériques et de partage juste et équitable des bénéfices issus de leur utilisation (MAD) pour les projets de R&D.

→ [Consulter les modalités d'application pour les projets financés par l'ANR](#)

## Financement à coût marginal

- Organismes publics de recherche, collectivités territoriales, établissements publics ou assimilés

*Etablissements publics à caractère Scientifique et Technologique (EPST), Etablissements publics à caractère Scientifique Culturel et Professionnel (EPSCP/EPCSCP), Etablissements Publics Administratifs (EPA), Etablissements publics Economiques (EPE) ou chambres consulaires, Groupements d'Intérêt Public (GIP), Etablissements Publics à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) sauf dans le cas de Projet réalisé en collaboration avec au moins une société commerciale*

- La plupart des fondations d'utilité publique actrices de la recherche
- Etablissements de Santé Privés d'Intérêts Collectifs (ESPIC).

Taux d'aide maximum: 100%

## Financement à coût complet

- S'applique notamment aux **sociétés**, et les associations
- Taux d'aide entre 25% et 50% des coûts admissibles
  - 45% pour les PME
  - 30% pour les grandes entreprises
  - 50% pour une association

Sur le site de l'ANR:

- [Fiche n°1 « Modalités de participation des entreprises aux projets »](#)
- [Simulation de l'état de santé financière de l'entreprise](#)

- Frais du personnel
- Coûts des instruments et du matériels
- Coûts des bâtiments et des terrains
- Prestations de services
- Frais Généraux
  - Missions des personnels
  - Frais d'environnement (« **overheads** »)
    - Forfaitisés à 8% des coûts éligibles pour un financement à coût marginal
    - Plafonnés à 68% max des frais de personnel admissibles et 7% max des autres coûts admissibles hors frais d'environnement pour un financement à coût complet

[Sur le site de l'ANR: Fiche n°3 les coûts admissibles](#)

- Soit demande spécifique dans le texte de l'appel à projet
- Soit aucune demande dans le texte de l'appel à projet, les règles de l'ANR s'appliquent
  - **Pour les bénéficiaires à coût complet** (Entreprises/bénéficiaires de droit privé) ; le **deuxième versement** est conditionné à la transmission de l'accord de consortium
  - **Pour les bénéficiaires à coût marginal** (Organismes de recherche/ bénéficiaires de droit public) ; le **solde** est conditionné à la transmission de l'accord de consortium.

[Sur le site de l'ANR: Fiche n°4 les accords de consortiums](#)

JPI Anti-Microbial Resistance

ERA-NET of JPI AMR

ERA-NET on infectious animal diseases

JPI HealthyDietHealthyLife

ERA-NET of JPI-HDHL on biomarkers

ERA-NET of JPI-HDHL on Intestinal microbiomics

Joint Programming Neurodegenerative Diseases

ERA-NET of JPND

Network of Centers of Excellence in  
Neurosciences

ERA-NET cofund NEURON on Diseases related to  
Neurosciences

The Flagship ERA-NET

Computational Neurosciences

ERA-NET cofund on Rare Diseases

ERA-NET cofund on Cardiovascular Diseases

ERA-NET cofund on System Medicine

ERA-Net Cofund in Personalised Medicine (201-)

CSA in Personalised Medicine

Consortia in Personalised Medicine

ERA-NET on NanoMedicine

JPI AMR

JPI-EC-AMR

ICRAD

JPI HDHL

ERA-HDHL

HDHL INTIMIC

JPI-JPND

JPI-JPcofuND

IC CoEN

ERANET Neuron

ERANET Flag-ERA

IC CRCNS

E-Rare

ERA-CVD

ERACoSysMed

ERA Per Med

IC PerMed

IC PerMed Consortia

EuroNanoMedIII

**Infectious diseases and  
Antimicrobial resistance**

**Nutrition**

**Neurosciences**

**Rare diseases**

**Cardiovascular diseases**

**Personalised Medicine**

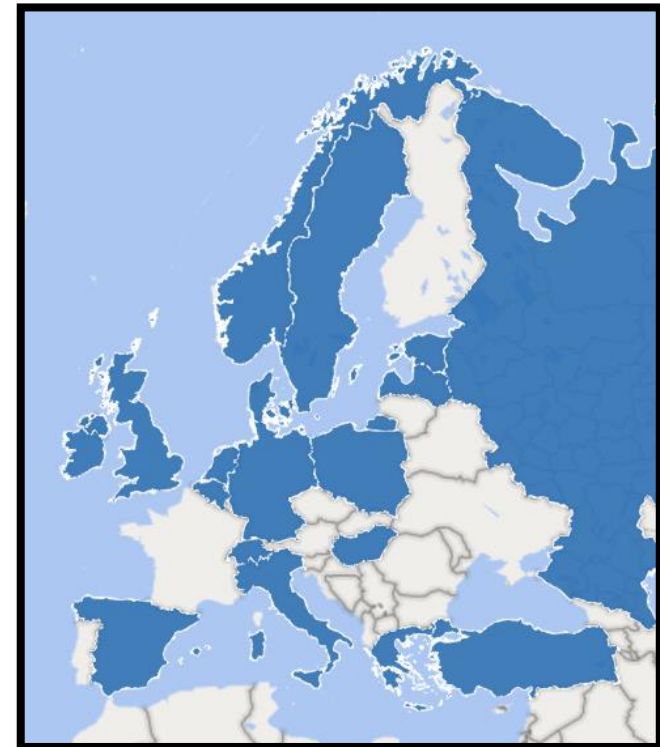
**NanoMedicine**



# Appels à Projets lancés lors de l'édition 2020



# International Coordination of Research on infectious animal diseases (ICRAD)



- ERA-NET lancé le 1 octobre 2019
- 28 organismes de financement et 19 pays
- Suite des programmes
  - EMIDA- Emerging and Major Infectious Diseases of Animals
  - ANIHWA- Animal Health and Welfare
- Compréhension, détection et prévention des maladies infectieuses chez les animaux

<https://www.icrad.eu/>

## Prévention des maladies infectieuses chez les animaux

### Dates importantes

Ouverture: Décembre 2019

Clôture de la première étape: le 13 février 2020

Résultats de la première étape: mai 2020

Clôture de la deuxième étape: 2 juillet 2020

Annonce des résultats: Novembre 2020

### Domaines d'intérêt

- Meilleure compréhension des maladies infectieuses (relation hôte-vecteur-pathogène; épidémiologie; réponse immune de l'hôte)
- Plateformes technologiques pour la production de nouveaux vaccins ou l'amélioration de vaccins déjà existants
- Production et développement de moyen de détection à haut débit et faciles d'utilisations

### Budget

Total ANR 1 M€ + Contribution UE

Aide allouée maximum:

350 000 € par projet

200 000 € par partenaire

250 000 € pour le coordinateur

### Eligibilité

Deux étapes (pré-propositions et propositions détaillées)

Minimum: 3 partenaires /3 pays éligibles ≠

Maximum: 6 partenaires (dont collaborateurs)

### Secrétariat de l'appel:

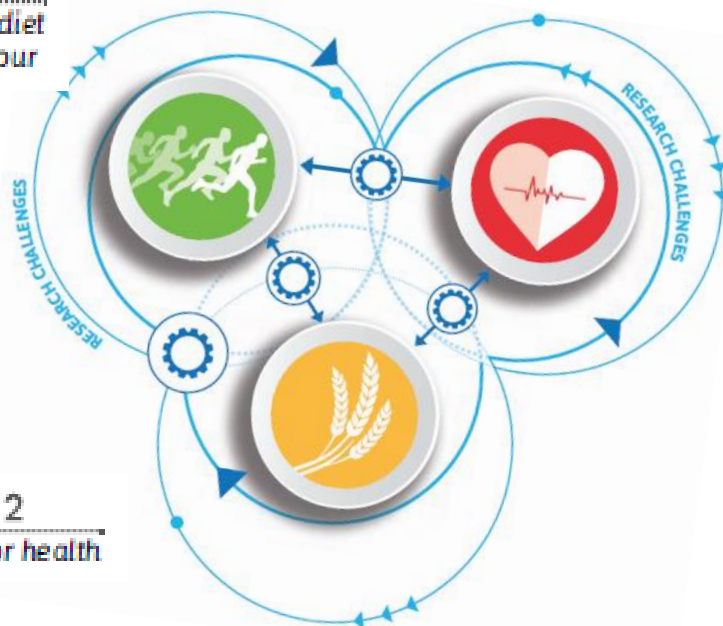
Dr Frank Hensgen (ptj-icrad-calls@fz-juelich.de)

### Contact national:

Dr Sophie Gay (ICRADCalls@agencerecherche.fr)

### Recherche et Développement dans le domaine de la santé, de la nutrition, de l'alimentation et des sciences sociales

AREA 1  
Citizens, diet & behaviour



AREA 3  
Diet, health & disease

AREA 2  
Food for health

Représentation Française:  
Aviesan/Allenvi, ANR



### Plan d'implémentation stratégique 2019-2021:

- Renforcement des collaborations scientifiques
- Renforcement des collaborations recherche/entreprises
- Meilleure implication des citoyens et meilleure dissémination dans la population
- Développement de solutions éco-responsables

[www.healthydietforhealthylife.eu/](http://www.healthydietforhealthylife.eu/)

# Appel à projets 2020

## Prévention de la sous-nutrition chez les personnes âgées

### Dates importantes

Ouverture: le 20 janvier 2020

Clôture: le 10 avril 2020

Résultats: Octobre 2020

### Eligibilité

Propositions détaillées seulement suivies d'un droit de réponses (10 au 20 juillet 2020)

Minimum: 3 partenaires /3 pays éligibles ≠

Maximum: 6 partenaires et 2 collaborateurs

Aide allouée maximum 250 000 € (coordinateur 300 000 €)

**Budget ANR 1 M€**

### Contact national et secrétariat de l'appel

Dr Sophie Gay (JPI-HDHLCalls@agencerecherche.fr)

## Prévention de l'augmentation de la masse corporelle durant les étapes clefs de la vie

### Dates importantes

Ouverture: le 27 janvier 2020

Clôture: le 3 avril 2020

Résultats: Octobre 2020

### Eligibilité

Deux étapes (pré-propositions et propositions détaillées) (invitation le 29 mai 2020)

Minimum: 3 partenaires /3 pays éligibles ≠

Maximum: 6 partenaires et 2 collaborateurs

Aide allouée maximum 250 000 € (coordinateur 300 000 €)

**Budget ANR 1,5 M€**

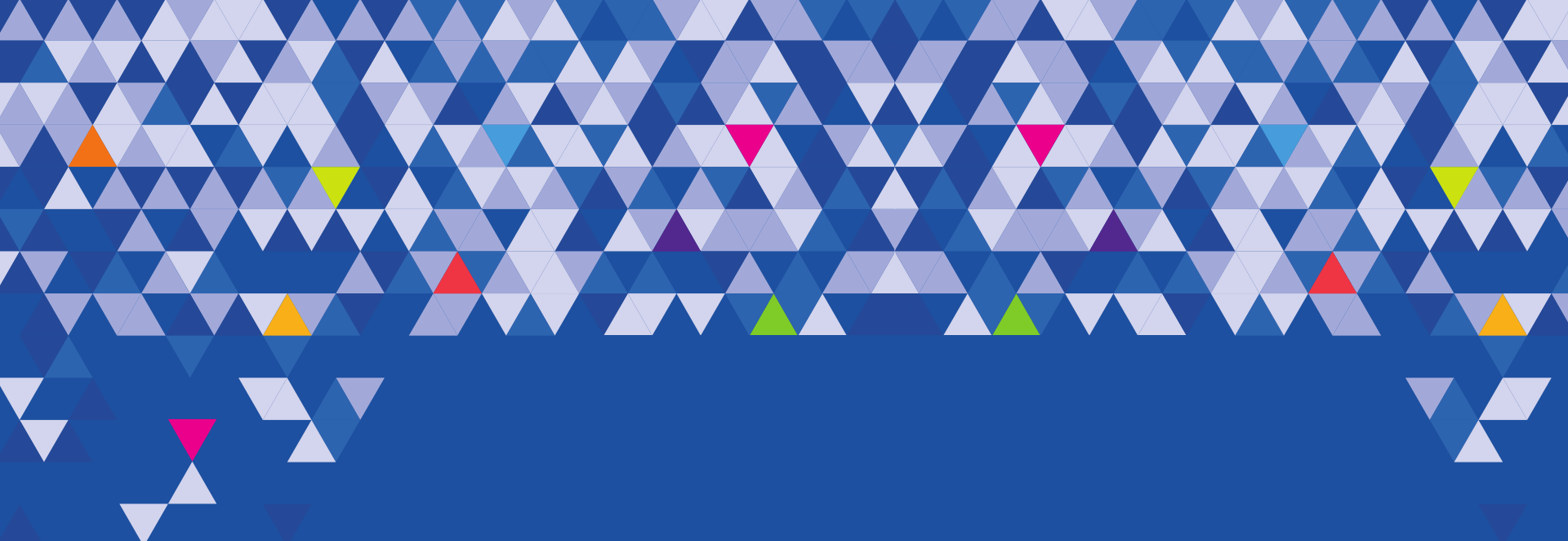
### Sécrétariat de l'appel: Dr. Nikki De Clercq

(jpihdhl.calls@ilvo.vlaanderen.be)

### Contact national:

Dr Martine Batoux

(JPI-HDHLCalls@agencerecherche.fr)



# NEUROSCIENCES



**EU Joint Programme JPND.**  
(Maladies Neurodégénératives)



**ERANET NEURON. Brain research.**  
(Recherche translationnelle maladies du système nerveux. Exclusion maladies neurodégénératives)

## JTC 2020 Appel à projets transnationaux sur le dysfonctionnement du système sensoriel

budget ANR réservé **1,8 M€** **lancement 8 Janvier 2020**

Le thème central de cet appel concerne **le dysfonctionnement du système sensoriel d'origine neural**.

Les projets devront porter sur au moins un des axes thématiques suivants :

- Recherche fondamentale sur la pathogenèse et l'étiologie des dysfonctionnements sensoriels. Cela peut inclure le développement de nouvelles ressources et technologies ; tant que la pertinence dans le contexte des dysfonctionnements sensoriels est clairement exposée.
- Recherche clinique dédiée au développement de nouvelles stratégies pour la prévention, le diagnostic, la stratification des patients, la thérapie et/ou la réhabilitation des maladies concernées par cet appel à projets

Pays participation prévue BE, CA, CH, DE, ES, FI, FR, GR, IT, LV, NO, PL, RO, SK,

**Pre proposition Mars 2020**

**Proposition complète Juin 2020**



## JTC 2020 Appel à projets transnationaux sur le dysfonctionnement du système sensoriel

Ne seront pas éligibles pour cet appel les projets portant sur les thématiques suivantes :

- La douleur chronique
- Les altérations de la perception sensorielle résultants des maladies mentales ou neurologiques
- Les troubles du mouvement oculaire associés aux maladies neurologiques
- Les études portant sur les maladies neurodégénératives, financées par la JPND (Programmation conjointe pour combattre les maladies neurodégénératives) \*.



Soumission électronique par le coordinateur du consortium sur <http://www.neuron-eranet.eu>

Consortia 5 partenaires maximum  
au moins 3 pays participant a cet AAP  
2 partenaires par pays max  
(6 partenaires max si partenaire SK, RO ou LV)

Budget max coordinateur ANR  
250 000 €

Budget max par partenaire ANR  
200 000 €

Contact JCS  
a communiquer

Contact ANR  
Sheyla Mejia PhD  
[NeuronCalls@agencerecherche.fr](mailto:NeuronCalls@agencerecherche.fr)  
+ 33 1 78 09 80 14

## Nouvelle ERANET JPcofuND 2

# JTC 2020 Nouvelles méthodes et technologies en imagerie et stimulation cérébrale pour les maladies neurodégénératives

budget réservé 1,8 M€

**Lancement debut Janvier 2020**

Les propositions doivent se focaliser sur au moins une des thématiques de recherche ci-dessous :  
**Les technologies d'imagerie.** L'objectif de financer des projets de recherche focalisés sur le développement des nouvelles techniques d'imagerie ou l'amélioration des technologies existantes et leur utilisation.

**Les techniques de stimulation cérébrale.** L'objectif de cet appel à projets est de financer la recherche afin de développer et d'améliorer l'utilisation des techniques invasives et non-invasives de stimulation cérébrale pour le diagnostic et le traitement des maladies neurodégénératives.

Les propositions doivent clairement exposer leur potentiel pour faire avancer la compréhension de la maladie ou pour améliorer le diagnostic ou le traitement des maladies neurodégénératives.

Pays participation prévue: AU, AT, BE, CH, CZ, DE, CA, DK, ES, HU, IT, FR, LV, LU, NO, NL, PL, SE, TR, UK

Sont éligibles pour cet APP les propositions portant sur les maladies neurodégénératives suivantes :

Maladie d'Alzheimer et autres démences, Maladie de Parkinson et troubles liés à la maladie de Parkinson, Maladies à prions, Maladies des neurones moteurs, Maladie de Huntington, Ataxie spino-cérébelleuse (SCA), Atrophie musculaire spinale (SMA)

# Soumission électronique par le coordinateur du consortium

<http://www.neurodegenerationresearch.eu>

Consortia 6 partenaires maximum  
au moins 3 pays participant a cet AAP  
2 partenaires par pays max

(7 partenaires max si partenaire CZ, HU, LV, PL, or TR)

Budget max coordinateur ANR  
250 000 €

Budget max par partenaire ANR  
200 000 €

Contact JCS  
a communiquer

Contact ANR  
Sheyla Mejia PhD  
sheyla.mejia@anr.fr  
+ 33 1 78 09 80 14

**Pre proposition Mars 2020**

**Proposition complète Juin 2020**



Cofinancé : 30 m€ des agences de financement (31 provenant de 22 pays) + 6 m€ de la CE

Pays participants: AT, BE, CA, CZ, FI, FR, DE\*, ES, GR, HU, IE, IL, IT, LT, LU, PL, PO\*, SK, SE, CH, NL, TK

**Participation ANR: 3 m€**

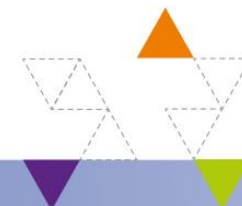
\*à confirmer

## Agenda

- Ouverture AAP: **13/12/2019**
- Soumission pré-proposition: **12/02/2020**
- Invitation des projets sélectionnés à soumettre leur proposition complète – Mai 2020
- Soumission des propositions complètes: **16/06/2020**
- Résultats – Novembre 2020

## Texte:

1. Développement de nouvelles thérapies précliniques (petites molécules, médicaments de re-positionnement, thérapies cellulaires et géniques innovantes) axées sur une ou plusieurs pathologies visant à répondre aux besoins médicaux non comblés;
2. Utilisation de modèles de maladie adaptés pour le développement de médicament conformément aux directives de l'EMA;
3. Développement de biomarqueurs prédictifs et pharmacodynamiques (avec des méthodes analytiques appropriées, par exemple OMICS) dans un contexte préclinique (par exemple, dans un modèle validé ou dans des échantillons humains pré-collectés) pour surveiller l'efficacité du traitement. Le modèle validé doit reproduire les maladies humaines et être transposable pour que le biomarqueur identifié chez l'animal puisse être valable pour l'Homme;
4. Etudes de „preuves de principes“ permettant le développement de médicament à un stade précoce (préclinique).





## Exclusions:

- Les maladies infectieuses rares, les cancers rares ;
- Les effets indésirables rares des médicaments dans les traitements des maladies courantes ;
- Les essais cliniques interventionnels de phases 1 à 4;
- Chirurgie et radiothérapie;
- Les études axées sur la recherche visant à accélérer le diagnostic ou à mettre en place de nouvelles études de registre / cohorte visant à explorer la progression et les mécanismes de maladies rares , sujet de l'AAP 2019;
- Les maladies neurodégénératives rares qui rentrent dans l'objectif principal de programmation conjointe de recherche sur les maladies neurodégénératives ([JPND](#)). Ces maladies incluent: la maladie d'Alzheimer et d'autres démences; la maladie de Parkinson et ses troubles; la maladie à prions; les maladies des neurones moteurs; la maladie de Huntington; l'atrophie musculaire spinale et les formes dominantes d'ataxie spinocérébelleuse.

## Composition des consortia

- Consortia de 4-6 partenaires d'au moins 4 pays différents participant à cet AAP, 2 partenaires supplémentaires si ils viennent de pays sous-représentés ou jeunes chercheurs;
- **1 partenaire FR par consortium sauf si un jeune chercheur FR est intégré;**
- **Associations de patients**

**CONTACT INSERM (info associations de patients)**

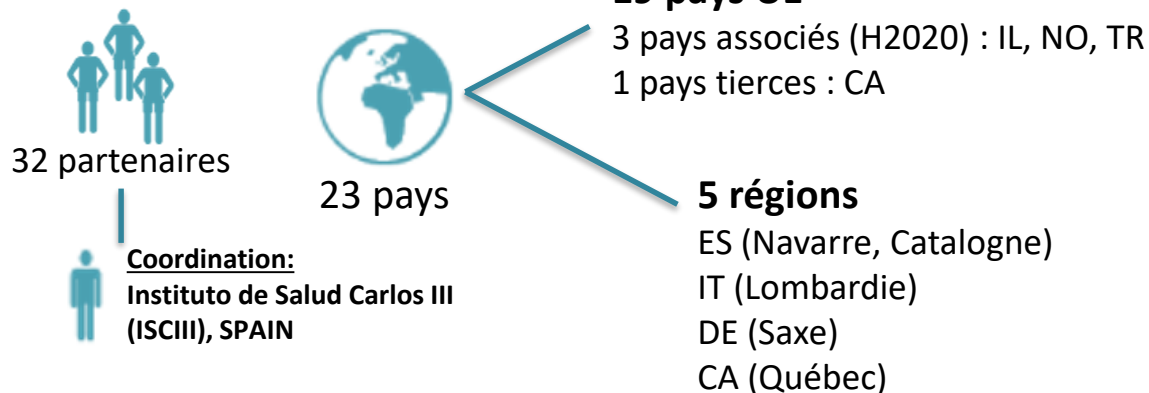
Coordination EJP RD  
pao@ejprarediseases.org

**CONTACT ANR (AAP)**

Call secrétariat  
EJPRDcall@anr.fr

- ERA-CVD a pour but d'initier et soutenir des collaborations transnationales de recherche sur les **maladies cardiovasculaires** avec une composante de recherche translationnelle
- Coordination: Allemagne (BMBF/PT-DLR)
- 19 pays partenaires: Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, Estonie, France, Italie, Israël, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Taiwan, Turquie
- Durée: 2016-2020
- Site web: <http://www.era-cvd.eu>
- Call 2020 *en préparation*

- **Durée:** 1 Décembre 2017 – 30 Novembre 2022
- **Consortium:** 32 organismes de financement de 23 pays (AT, BE, CA, DE, DK, ES, EE, FI, FR, HR, HU, IE, IL, IT, LV, LU, NL, NO, PL, RO, SE, SI, TR)
- **Objectif:** Aligner les stratégies de recherche nationales, promouvoir l'excellence, renforcer la compétitivité des acteurs européens dans le domaine de la médecine personnalisée et renforcer la collaboration européenne avec les pays tiers



**ERA PerMed et ICPeMed**  
sont étroitement liés.

➔ ICPeMed Action Plan et SRIA consulté pendant la préparation des textes d'AAP

<https://www.icpermed.eu/>



**ERA PerMed**  
[www.era-permed.eu](http://www.era-permed.eu)

### Joint Transnational Calls (JTCs)

1 AAP cofinancé par la CE ➔ 2018

3 AAP non-cofinancé : 2019, **2020**, 2021



## “MULTIDISCIPLINARY RESEARCH PROJECTS ON PERSONALISED MEDICINE – PRE-/CLINICAL RESEARCH, BIG DATA AND ICT, IMPLEMENTATION AND USER’S PERSPECTIVE”

### 18 pays UE

(BE, CA, DE, DK, ES, FI, FR, GR, HR, HU, IE, IT, LV, LU, PL, RO, SE, SI)

**3 pays associés (H2020) :** IL, NO, TR

**3 pays tierces :** CA, EG, PA

### 6 régions et 1 charité

ES (Navarre, Catalogne); IT (Lombardie, Toscane); DE (Saxe); CA (Québec)

24 pays



30 partenaires

### Procédures en deux étapes

Timeline

Lancement : **Décembre 2019**

Date limite soumission **Pré-proposition** : **Mars 2020**

Date limite soumission **proposition** : **15 Juin 2020**

Phase « rebuttal » : **Oui**

Début des projets financés : **2020**



**Joint Call Secretariat :** Katja Kuhlmann, Alexandra Becker  
DLR - [PerMed@dlr.de](mailto:PerMed@dlr.de) ☎ +49 (0) 228 3821 2211

### Contact ANR:

Monika Frenzel/Jeanne Guihot  
[ERAPerMed@agencerecherche.fr](mailto:ERAPerMed@agencerecherche.fr) ☎ 01 73 54 83 32/82 95

- Max 250.000€ pour un partenaire simple et max 300.000€ pour une coordination française, 2.5M€ budget ANR;
- Consortia de 3-6 partenaires maximum (au moins 3 pays différents participant à cet AAP);
- 2 partenaires par pays maximum;

➤ chaque proposition devra couvrir au moins **un module du domaine de recherche 3** et au moins **un module du domaine de recherche 1 ou 2**.

#### Domaine de recherche 1

« Transition de la recherche fondamentale à la recherche clinique »

Module 1A: Recherche préclinique

Module 1B: Recherche clinique

#### Domaine de recherche 2

« Intégrer les solutions de mégadonnées et TIC »

Module 2A: Données et TIC – Technologie habilitante/facilitante

Module 2B: Données et TIC – Vers l’application dans les soins de santé

#### Domaine de recherche 3

« Recherche vers la mise en œuvre, régulée et raisonnée, d’un système de Santé »

Module 3A: Optimisation du système de soins

Module 3B: Aspects éthiques, juridiques et sociétaux

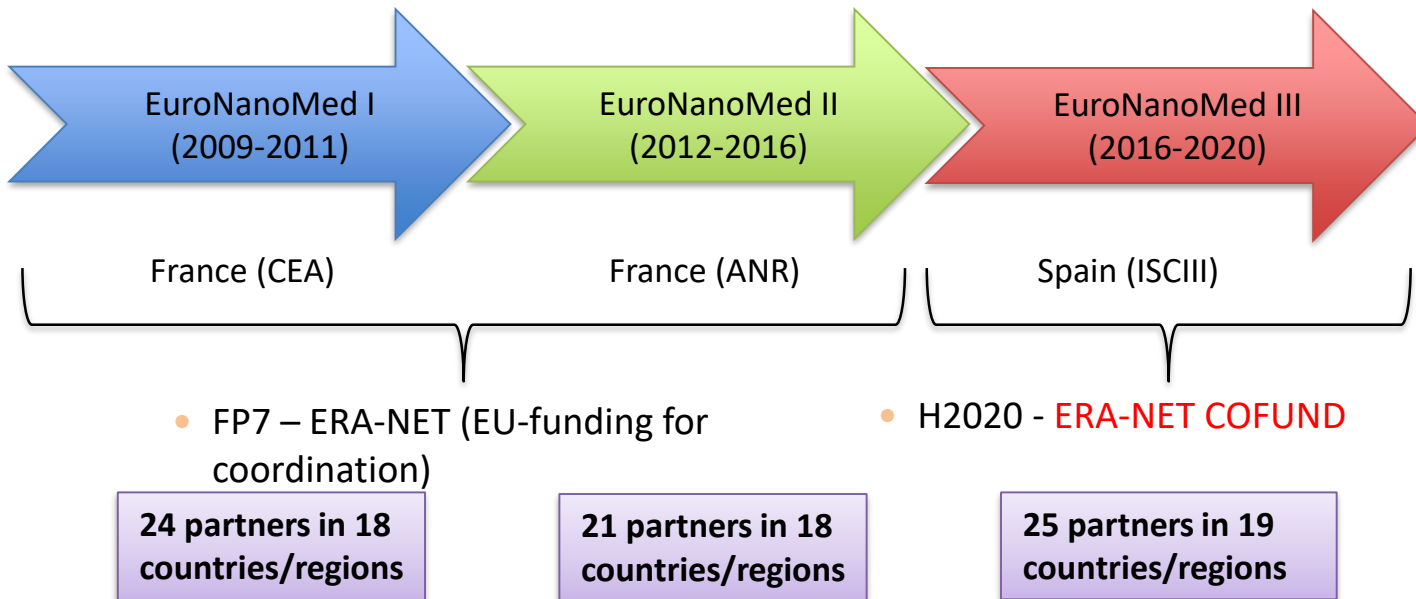
Module 3C: Citoyens et patients – vers la démocratie sanitaire

Module 3D: Stratégies d’apprentissage et de formation

TIC: Technologie/s de l’information et de la communication



**Objectif:** EuroNanoMed est une plateforme pour les organismes de financement pour coordonner des programmes de recherche. Le but de cette collaboration est de financer des programmes de recherche et d'innovation qui peuvent contribuer à développer la recherche dans le domaine des **nanotechnologies pour des applications biomédicales**.



## Objectifs

- soutenir des projets de recherche transnationaux combinant des approches innovantes dans le domaine de la nanomédecine
- Encourager/favoriser des collaborations entre des groupes de recherche publics et privés

## Edition 2019 / thèmes

- La médecine régénérative
- Le diagnostic
- Les systèmes de délivrance ciblée

Belgique, Bulgarie, Canada,, Egypte, Espagne, Estonie, France, Grèce, Italie, Israel, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaque, Taïwan & Turquie.

## Dates importantes à retenir

**02 Décembre:** ouverture du site de soumission pour les pré-propositions

**21 Janvier (17:00 CET)** : Cloture des pré-propositions

**10 Juin (17:00 CEST)** : Cloture des propositions  
Phase de réfutation: 31 Août - 7 Septembre

## Budget

**ANR: 2,5 M€ Budget Total: 12,22 M€**

## Eligibilité

- des partenaires appartenant au moins dans deux des catégories suivantes :
  - Recherche académique
  - Recherche clinique
  - Recherche industrielle (TPE, PME ou grande entreprise)
- Consortia 3-5 partenaires éligibles maximum
- 2 partenaires d'un même pays max
- Exception: 7 partenaires max si partenaires des pays Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Taiwan, Turquie
- Bulgaria, Czech Republic, Egypt, Estonia, Latvia, Lithuania, Romania, Slovakia, Taiwan, and Turkey
- 200000 € max pour partenaire FR 250 000€ pour coordinateur

**Contact ANR et Call Secretariat:** Marie-Pierre Gosselin et Martine Batoux; [ENMCalls@agencerecherche.fr](mailto:ENMCalls@agencerecherche.fr)  
<http://www.euronanomed.net>